

Séminaire « Développement Durable » de la Direction Générale
25-26 janvier 2007

Le Muséum, la conservation de la nature et le développement durable

Patrick Blandin
Département Hommes-Natures-Sociétés
Chargé de mission scientifique à la Direction générale

Préambule

La démarche générale de notre séminaire est participative : il s'agit de déterminer ensemble des orientations et des actions à engager. Mon exposé n'a donc surtout pas une intention « normative ». Il a simplement deux objectifs : replacer notre démarche dans une perspective historique, puis présenter une réflexion personnelle sur la façon dont le Muséum peut développer ses actions dans une perspective de développement durable authentique, réflexion qui n'a d'autre ambition que de fournir un « matériau » de départ pour notre réflexion collective.

Ce faisant, je voudrais vous faire passer quelques « messages », que j'énonce d'emblée et que j'argumenterai ensuite :

- 1- Le développement durable n'est pas un gadget politico-médiatique récemment imaginé pour habiller en vert la poursuite d'une croissance aveugle.
- 2- Le concept de développement durable est né au sein du mouvement international pour la protection de la nature.
- 3- Le Muséum s'est engagé dans ce mouvement de façon forte dès le début du 20^e siècle.
- 4- Si le Muséum amplifie aujourd'hui son engagement, il ne fait que mettre en œuvre une mission reconnue de longue date, mais dans un contexte culturel profondément modifié par le développement de nos connaissances sur l'histoire et le fonctionnement de notre planète porteuse de vie.

1. Un peu d'histoire

1.1. Le Muséum est engagé dans le mouvement international de la protection de la nature depuis le début du 20^e siècle

En 1913, à Berne, deux Professeurs du Muséum, Edmond Perrier et Louis-Eugène Bouvier, représentent officiellement la France à la Conférence Internationale pour la Protection de la Nature organisée par la Suisse. Cette première conférence avait pour objectif la création d'une structure de coopération internationale, qui verra le jour mais que la Première Guerre Mondiale empêchera de se concrétiser réellement.

En 1923, le Muséum accueille le Premier Congrès International pour la Protection de la Nature, organisé à l'initiative en particulier de la Société Nationale d'Acclimatation. Le Professeur Louis Mangin, Directeur du Muséum et Président de la Société Nationale d'Acclimatation, préside le Comité exécutif, tandis que plusieurs Professeurs sont membres du Comité d'honneur, notamment Albert Gruvel. Louis Mangin a prononcé un discours de clôture dont un passage mérite particulièrement d'être cité :

« La Nature a cependant besoin de protection, et c'est le rôle des congrès semblables à celui qui va se clore de chercher à concilier sa sauvegarde avec les transformations économiques qui s'imposent, de suggérer les mesures nécessaires pour empêcher les égoïsmes individuels et collectifs de dilapider un patrimoine de beauté qui appartient à tous. »

Mais nous n'intervenons pas seulement pour la satisfaction de l'esthétique, nous voulons aussi dénoncer et enrayer la destruction désastreuse, même au simple point de vue pratique, d'incalculables richesses dont l'exploitation prudente devrait assurer la perpétuité. »

Il y a là une préfiguration du concept de développement durable. Lequel, dans l'esprit de Louis Mangin, ne s'oppose pas à la protection d'un « patrimoine de beauté qui appartient à tous ».

En 1931, le Muséum accueille le Deuxième Congrès International pour la Protection de la Nature, dont l'organisation est pilotée par le Professeur Albert Gruvel, aidé de Louis Mangin et de Georges Petit. La présidence du Congrès est assurée par Albert Lebrun, alors Président du Sénat. Son discours d'ouverture illustre bien les conceptions de l'époque qui, au style près, sont fort modernes. En voici un extrait significatif :

« De plus en plus, une réaction se produit contre l'empreinte envahissante de l'industrie sur les paysages, le déboisement aveugle, l'empoisonnement des rivières par les déchets d'usines, l'enlaidissement des décors pittoresques... »

Vous devez, et ce n'est pas le moins délicat de votre tâche, établir un équilibre entre les nécessités économiques et l'obligation aussi de réserver ses droits à la

nature. Sans cela, nous léguerions aux générations de demain un monde artificiel couvert d'usines fumantes, de rails, un horizon sans perspective, sans harmonie, sans fantaisie et sans verdure.

Mais tout s'enchaîne dans la protection de la nature telle qu'elle est comprise dans nos congrès. Et il n'est pas d'homme cultivé qui ne s'alarme encore devant la destruction d'une flore resplendissante, d'une faune riche en espèces admirables, aux formes si variées, à la biologie si diverse et si intéressante. »

Albert Lebrun, homme politique, conçoit ainsi la protection de la nature comme une action qui doit prendre en compte les contraintes économiques, mais qui doit respecter les droits de la nature, permettant ainsi à chacun de jouir d'un monde agréable et diversifié.

1.2. Le Muséum a joué un rôle clé dans la fondation de l'Union Internationale pour la Protection de la Nature et s'est investi, en tant qu'institution, dans la conservation de la nature

En 1948, le Directeur du Muséum, Achille Urbain, et le Professeur Roger Heim jouent un rôle majeur dans la création de l'UIPN (Union Internationale pour la Protection de la Nature), en convaincant le Gouvernement français d'inviter, conjointement avec la toute jeune UNESCO, la conférence fondatrice. Elle se tiendra à Fontainebleau. Roger Heim y préside un atelier technique qui appelle au développement des recherches écologiques au service de la protection de la nature. Il est élu Vice-Président de l'Union.

Il y a eu des débats entre les tenants d'une protection de la nature au sens strict et ceux qui pensaient davantage en termes de conservation des ressources naturelles. Le Préambule de la constitution de l'UIPN, en tentant une synthèse des points de vue, préfigure l'idée de développement durable :

« On peut entendre par « Protection de la Nature » la sauvegarde de l'ensemble du monde vivant, milieu naturel de l'homme. Cet ensemble renferme les ressources naturelles renouvelables de la terre, facteur primordial de toute civilisation.

Les beautés naturelles constituent, en outre, l'une des meilleures sources d'inspiration de la vie spirituelle contemporaine.

Le grand essor de la civilisation actuelle est dû à la découverte et à la mise en œuvre de moyens de plus en plus puissants d'exploiter ces ressources naturelles. Dans ces conditions, la protection du sol, des eaux, de la couverture végétale, de la faune et d'éléments naturels encore intacts présente une importance capitale des points de vue économique, social, éducatif et culturel.

L'appauvrissement progressif des ressources naturelles entraîne déjà un abaissement des conditions de vie de l'humanité.

Leur renouvellement ne pouvant suivre la cadence des destructions, le moment est venu de convaincre l'homme de l'étroite dépendance dans laquelle il se trouve à leur égard. Si l'on veut arrêter cette évolution redoutable, il faut que l'homme se pénètre de la nécessité de protéger et même de régénérer ces ressources et de ne les consommer qu'avec ménagement, de manière à garantir la prospérité du monde et sa paix future. »

En 1949, une première conférence technique de l'UIPN, organisée conjointement avec l'UNESCO, se tient aux Etats-Unis, à Lake Success, volontairement en même temps et au même endroit que la Conférence Scientifique des Nations Unies sur la Conservation et l'Utilisation des Ressources Naturelles. La conférence technique consacre toute une session au thème « Ecologie et Protection de la Nature », à laquelle participent les Professeurs Roger Heim et Théodore Monod. Georges Petit, ancien du Muséum, Professeur à la Sorbonne, y a adressé une communication intitulée « Protection de la nature et écologie ». Théodore Monod, de son côté, a fait une communication à la conférence parallèle des Nations Unies, intitulée « Conservation des ressources naturelles en Afrique Noire Française et éducation » ; stigmatisation de la recherche du profit, nature conçue à la fois sous l'angle utilitaire et sous l'angle esthétique, Théodore Monod est clair :

« « Tout le profit tout de suite » (...). C'est l'état d'esprit général, celui-là même qui devra changer si les conférences pour la conservation des ressources naturelles doivent être autre chose, et davantage, que d'anodins et platoniques conciliabules. »

« (...) si l'homme est ce qu'il prétend être, autre chose qu'un tube digestif, il devra savoir reconnaître que si la nature a ses « ressources », elle a aussi, patrimoine non moins précieux, ses beautés. »

« (...) la protection de la nature ou, ce qui revient, à mon sens, exactement au même, la conservation des ressources naturelles (...) ».

Cette prise de position est importante : Théodore Monod non seulement n'oppose pas protection de la nature et conservation des ressources, mais affirme au contraire que c'est la même chose.

Roger Heim, directeur du Muséum de 1951 à 1965, assure la présidence de l'UIPN de 1954 à 1958. Au cours de cette période, le Muséum s'engage concrètement, en créant en 1955, à Brunoy, une Chaire intitulée « Ecologie et Protection de la Nature », dont l'appellation sera modifiée en « Ecologie

générale » en 1959. En 1962, le Muséum crée un « Service de protection de la nature », confié à Georges Tendron. En 1965, Jean Dorst publie « Avant que nature meure », préfacé par Roger Heim. En 1967, Roger Heim, membre de l'Académie des Sciences, prononce devant celle-ci, en présence de Maurice Schuman, ministre chargé de la recherche scientifique, une allocation marquante sur la protection de la nature, sur un ton qui est à l'image des combats de toute une vie.

En 1979, le Muséum crée la Chaire « Evolution des systèmes naturels et modifiés », à vocation plus appliquée que la Chaire d'Ecologie générale ; Jean-Claude Lefeuvre en sera le directeur jusqu'à la réorganisation de notre établissement. Le Service de protection de la nature y est fondu ; le Muséum et le ministère chargé de l'environnement créent le Secrétariat de la Faune et de la Flore (appelé plus tard le Service du Patrimoine Naturel) qui, dès le début des années 80, va jouer un rôle central dans la politique nationale de conservation de la nature. C'est en particulier en 1982-83 que le SFF va lancer l'inventaire « ZNIEFF » (Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique, Floristique et Faunistique). Bientôt, le Muséum va s'investir dans la création et l'installation dans ses murs du Centre thématique « Nature » de l'Agence Européenne de l'Environnement.

1.3. L'UICN a été l'un des principaux acteurs dans l'élaboration du concept de développement durable.

L'élaboration du concept de développement durable est le fruit d'un long et lent processus international, dans lequel l'UNESCO et l'UICN ont joué un rôle capital. Dès sa naissance, l'UICN, en lien avec l'UNESCO, a souligné la nécessité de développer toutes les recherches scientifiques concernant la protection de la nature, notamment l'écologie. En 1949, la Conférence de Lake Success a formulé un certain nombre de vœux, dont le principal concerne le développement de l'écologie humaine, développement reconnu comme l'une des premières et des plus grandes responsabilités de l'UICN et des agences spécialisées des Nations Unies s'occupant de l'utilisation des ressources naturelles. L'idée est d'étudier des régions représentatives des domaines biogéographiques, selon les principes suivants :

- Un ou plusieurs types de régions écologiques devront être choisis pour une étude approfondie, y comprenant l'homme dans l'exemple choisi.
- Chaque région devra être considérée comme un ensemble écologique dynamique comprenant tous les facteurs en jeu tels que sol, eau, nourriture, climat, plantes, animaux, et les habitants, en portant l'accent sur leurs interrelations.

- Ces études devront être confiées à des équipes de chercheurs spécialisés dans la pratique des méthodes écologiques. Cette juxtaposition de disciplines multiples et connexes impliquera le recours à la fois aux méthodes des sciences physiques et biologiques et à celle de l'écologie humaine, de la médecine, de la sociologie, de l'anthropologie, de la génétique, des sciences économiques et de la psychologie.

Il faudra attendre près de 20 ans pour que ce vœu se concrétise : en 1968, l'UNESCO organise, avec la collaboration de l'UICN, une conférence intergouvernementale dite « Conférence de la Biosphère » à partir de laquelle sera lancé le programme « Man and Biosphere ». Beaucoup de conservationnistes plaidaient encore pour une nature mise à l'abri des hommes, nécessairement perturbateurs, voire destructeurs. En déclarant que l'utilisation et la conservation des ressources naturelles devaient aller de pair plutôt que de s'opposer, et en qu'il fallait pour cela promouvoir des approches scientifiques interdisciplinaires, cette conférence a clairement jeté les bases du concept de « développement durable », mais sans employer cette expression.

Quatre ans plus tard, en 1972, à Stockholm, se tient la conférence des Nations Unies sur l'Environnement Humain. Dans son message, Directeur général de l'UICN définit en peu de mots la position de l'Union, qui reste, avec parfois d'autres mots, celle des fondateurs de l'Union :

« La conservation n'est pas le conservatisme. C'est la gestion des ressources de l'environnement – l'air, l'eau, le sol, les minéraux, et les espèces vivantes, y compris l'homme- de façon à assurer la plus haute qualité de vie « soutenable ». Quand je dis gestion, j'inclus la surveillance, la recherche, la législation, l'administration, la préservation et l'utilisation, et j'inclus l'éducation et la formation. Je veux que cette conférence fasse de la conservation l'une des grandes priorités de ce monde ».

A partir de 1975, l'UICN prépare une stratégie mondiale de la conservation. Son approche initiale reste orientée vers la conservation des espaces, de la flore et de la faune sauvages. Mais le Programme des Nations Unies pour l'Environnement et l'UNESCO contribuent au travail, d'où de difficiles débats entre « conservationnistes » et « développeurs ». Le document final est le fruit d'un compromis. Il est intitulé : « *Stratégie mondiale pour la Conservation. La conservation des ressources vivantes au service du développement durable* ». Compromis, sans doute, mais il faut reconnaître que l'UICN ne se mettait pas en contradiction avec ses orientations fondamentales, telles que les exprime le préambule de 1948, qui s'inscrivait lui-même dans la continuité des idées exprimées par exemple en 1923 et en 1931 au Muséum.

C'est donc en 1980, sous la plume de l'UICN, qu'apparaît pour la première fois l'expression « développement durable » dans un document international officiel. Bien plus connu, le « Rapport Brundtland » publié en 1987 par la Commission des Nations Unies pour l'Environnement et le Développement ne peut donc se prévaloir de la paternité du concept de développement durable : celui-ci est l'expression d'une vision peu à peu construite, non sans débats, par le milieu international de la conservation de la nature.

2. Pistes pour construire une vision «Muséum » du développement durable

2.1. Il n'y a pas nécessairement opposition entre conservation de la nature et développement durable, mais...

Tout ce qui précède montre que s'il y a eu des oppositions entre tenants de la conservation de la vie sauvage et tenants de la conservation des ressources naturelles afin qu'elles soient durablement exploitables, l'opposition entre ces deux points de vue n'est pas obligée et le mouvement international de conservation de la nature les a très tôt associés. Le concept de développement durable est le fruit de cette volonté de synthèse. Mais ce concept est récupéré de multiples manières, y compris par des personnes, des entreprises, des politiciens qui lui donnent un contenu en réalité incompatible avec l'objectif de conservation de la nature.

Par son positionnement historique au service de la conservation de la nature, par ses domaines d'expertise, et parce qu'il est à la fois institution de recherche, d'appui à la décision publique, de formation et enfin de diffusion des connaissances, **Le Muséum a donc un rôle unique à jouer** pour contribuer à une dynamique de développement durable intelligente.

2.2. Le développement durable est un projet pour l'humanité, décliné localement en fonction de la diversité des territoires et des sociétés

Le développement durable, en tant que projet, se fonde nécessairement sur des convictions d'ordre idéologique, c'est-à-dire liées à une vision de l'espèce humaine et de son devenir. Je propose la définition suivante :

Le développement est un ensemble de processus par lesquels une société humaine devrait chercher à créer les conditions les plus favorables au bien-être matériel, intellectuel, spirituel de chacun de ses membres. Un tel développement est dit « durable » lorsque les conditions environnementales, économiques, sociales et culturelles créées par cette société à un moment donné ne réduisent

pas les moyens dont disposeront les générations qui suivent pour créer à leur tour les conditions de leur bien-être.

2.2. Concevoir un développement qui soit durable ne peut se faire sans prendre appui sur un certain nombre de constats et hypothèses scientifiques

- L'écosphère est en transformation continue depuis son « origine » ; l'émergence, l'expansion et la diversification du vivant sont des aspects de cette transformation : le vivant en est le résultat en même temps qu'il en est l'un des facteurs.

- Dans le mouvement général de la transformation planétaire, le vivant perdure grâce à ses capacités en quelque sorte paradoxales d'auto-reproduction et d'adaptation : la possibilité de se transformer, ou adaptabilité, est la condition de la durabilité du vivant.

- L'adaptabilité du vivant est étroitement liée à sa diversité, telle qu'elle existe, à un moment donné, aux différents niveaux d'organisation des systèmes vivants.

En conséquence, le développement ne peut être durable que si les capacités d'adaptation des systèmes vivants sont maintenues, voire amplifiées. La société doit donc avoir pour objectif la durabilité du potentiel d'adaptation et d'évolution du vivant, aux échelles locales comme à l'échelle globale de l'écosphère. En d'autres termes, le développement n'a d'avenir que s'il assure l'adaptabilité durable de l'anthropo-système planétaire.

2.3. Le Muséum et le développement durable : jalons pour une stratégie

Le développement durable, cela peut être tout et n'importe quoi. Par ses recherches, par son expertise, par sa capacité de critique, le Muséum peut contribuer à faire comprendre à ses publics, à ses partenaires, aux pouvoirs publics, ce que le développement durable ne peut pas être et, à l'inverse, faciliter les débats contribuant à élaborer de vrais projets de développement durable.

Sans volonté d'exhaustivité, et sans hiérarchie, voici dans quels domaines le Muséum a une totale légitimité, et donc une grande responsabilité, en matière de recherche, d'expertise et de diffusion des connaissances.

1) Les recherches les plus fondamentales sur l'histoire de la Terre, du monde vivant, des humains, sur les processus évolutifs, du niveau moléculaire au niveau des systèmes écologiques (sociétés humaines comprises !), sont essentielles pour l'élaboration et la diffusion d'une interprétation évolutionniste

du monde, d'autant plus nécessaire que des courants obscurantistes et fixistes se développent¹.

2) Les recherches conduisant à la découverte de nouvelles ressources, à la compréhension des conditions de leur exploitation durable et équitable sont autant de contributions au développement durable.

3) Si le maintien, voire l'amplification de l'adaptabilité des systèmes vivants apparaît comme la clé d'un développement durable bien compris, il est indispensable de développer des recherches sur les liens entre biodiversité, performance fonctionnelle et adaptabilité des systèmes vivants. L'étude de la diversité temporelle et spatiale des relations des sociétés humaines avec leurs environnements, et de la dynamique de ces relations prend tout son sens dans ce contexte.

4) Enfin, sont également indispensables les recherches en appui au « pilotage de la biodiversité » à différentes échelles. Deux orientations complémentaires s'imposent : l'étude des processus de pilotage, dans leurs dimensions techniques, sociologiques et culturelles, et l'élaboration d'indicateurs de suivi et de résultats. On entre là dans ce domaine de plus en plus important de la « recherche dans l'action », c'est-à-dire d'une recherche et d'une expertise~~s~~ directement impliquées dans l'élaboration et la mise en œuvre des projets de développement durable.

5) En matière de diffusion des connaissances et d'action éducative, le Muséum a une responsabilité très particulière au regard de l'histoire : l'UICN, dès sa fondation, a mis en avant l'importance de l'action éducative en matière de protection de la nature ; le Muséum, membre fondateur de l'Union, doit évaluer lucidement ce qu'il a fait dans ce domaine, et s'engager de façon volontariste dans une politique d'éducation à la connaissance de l'évolution, de la diversité de la nature, à la gestion de la biodiversité et au développement durable. Je le dis comme je le pense, un Muséum qui ferait des expositions choisies simplement pour accroître ses ressources propres, plutôt que des expositions éventuellement moins attractives mais vraiment pensées pour sensibiliser à la conservation de la diversité de la nature et à un vrai développement durable faillirait à sa mission. Bien sûr, il l'accomplirait d'autant mieux qu'il saurait attirer les foules sur les sujets qu'il a le devoir de développer...

¹ Je ne croyais pas si bien dire, en voyant le problème soulevé par un ouvrage récent....(note ajoutée le 13/02/07)

En guise de conclusion

Permettez-moi, pour conclure, d'évoquer à nouveau Théodore Monod. En 1949, à Lake Success, il évoquait la nécessité pour l'Afrique, de mettre en place des services de la Conservation des ressources naturelles. Il en définissait ainsi les missions :

- 1 – rassembler et tenir à jour la documentation nécessaire ;
- 2 – en assurer la diffusion ;
- 3 – provoquer les recherches coordonnées des spécialistes ;
- 4 – servir en la matière de conseil technique aux pouvoirs publics et de veiller à l'application des mesures envisagées.

Aujourd'hui, le Muséum veut s'engager explicitement dans un politique « de développement durable ». Les objectifs évoqués par Théodore Monod pour un contexte particulier doivent aussi être les nôtres.

Théodore Monod concluait ainsi sa communication:

« Pareil projet pourra sembler, aujourd'hui encore, bien surprenant à beaucoup, mais on s'étonnera un jour qu'il ait fallu attendre jusqu'au milieu du XXe siècle pour voir des problèmes d'une importance aussi évidente enfin reconnus pour tels et accueillis désormais sans sourires amusés et sans ironie. »

Permettez-moi de le paraphraser :

« Le projet du Muséum pourra sembler, aujourd'hui encore, bien surprenant à beaucoup, mais on s'étonnera un jour qu'il ait fallu attendre le début du XXIe siècle pour voir cette vieille Maison s'impliquer moins discrètement qu'auparavant dans une démarche enfin reconnue comme d'une importance majeure et accueillie désormais sans sourires amusés et sans ironie. »